

**MAIRIE
de LES MARTRES DE
VEYRE**

**PERMIS DE CONSTRUIRE
DELIVRE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA
COMMUNE**

Demande déposée le 15/10/2025

N° PC 063 214 25 00018

Par :	Commune des Martres de Veyre représenté(e) par Monsieur Pascal PIGOT
Demeurant à :	Place Alphonse Quinsat 63730 LES MARTRES DE VEYRE
Sur un terrain sis à :	Rue de Talabeau 63730 LES MARTRES DE VEYRE
Cadastré :	214 AH 1685, 214 AH 994
Nature des travaux :	Annexe réfectoire vestiaire -SERVICES TECHNIQUES COMMUNAUX

Surface de plancher
créée : 56 m²

Surface de plancher
totale : 656 m²

Le Maire de LES MARTRES DE VEYRE

Vu la demande de permis de construire présentée le 15/10/2025 par la commune des Martres de Veyre, représenté(e) par Monsieur Pascal PIGOT.

Vu l'objet de la demande :

- pour Annexe réfectoire vestiaire - services techniques communaux ;
- sur un terrain situé Rue de Talabeau à LES MARTRES DE VEYRE ;
- pour une surface de plancher créée de 56 m² ;

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

Vu le Plan Local de l'Urbanisme approuvé par délibération du conseil municipal en date du 24 juin 2014 et modifié en dernier lieu par la délibération du conseil communautaire de Mond'Arverne en date du 23/09/2021 et notamment le règlement de la zone Ue,

Vu l'affichage en mairie, le 20/10/2025 de l'avis de dépôt du présent dossier,

ARRETE

Article 1 : Le présent Permis de Construire est **ACCORDE**.

A LES MARTRES DE VEYRE, le 14/11/2026

Le Maire



par délégation
Pham
L'Adjoint au Maire,
Catherine PHAM